

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Réhabilitation et construction des vestiaires du stade Pierre Beaucamp - LOT 5 : Etanchéité - Fenêtre de toit - Avenant 2**

N° : VA\_DEC2020\_261  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

### **décidons**

De conclure, dans le cadre du marché de réhabilitation et de construction des vestiaires du stade Pierre Beaucamp, un avenant n°2 au lot n°5 étanchéité-fenêtre de toit avec la société APPLITECH ENVELOPPE située à PONT A MARCQ (59710).

Cet avenant a pour objet de prolonger le délai d'exécution des travaux jusqu'au 04 juin 2020, compte-tenu des effets de la crise sanitaire relative au COVID-19.

Imputation budgétaire : opération 201605-2313 412 2200 SPBEAU

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mardi 21 juillet 2020

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20200710-175869A-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mercredi 22 juillet 2020